

## IDÉES PAR PHILIPPE MARTIN ET THIERRY MAYER

### Le commerce ne tue pas la guerre

« L'EFFET naturel du commerce est de porter à la paix ». Cette affirmation de Montesquieu est souvent mis en avant par les défenseurs d'un libre-échange généralisé. Elle a été l'un des fondements de la construction

européenne ou de la création en Amérique latine du Mercosur. Deux économistes, Philippe Martin et Thierry Mayer, la mettent pourtant en doute. L'Histoire montre, à leurs yeux, que l'essor du commerce inter-

national n'a jamais conduit à une diminution de la fréquence des guerres. Ils relèvent toutefois que la mondialisation tend à localiser les conflits et à réduire les risques d'un conflit mondialisé.

Lire page 23

## LE POINT DE VUE DE PHILIPPE MARTIN ET THIERRY MAYER

### Le commerce ne tue pas la guerre

**A l'occasion du 4<sup>e</sup> Rendez-vous de la mondialisation organisé aujourd'hui à Paris par le Groupe d'analyses de la mondialisation (créé depuis mars 2006 par le Centre d'analyse stratégique et le CEPII), nous publions ce point de vue de deux intervenants.**

Selon Montesquieu (« De l'esprit des lois », 1758), « l'effet naturel du commerce est de porter à la paix ». Cette vision est reprise par l'analyse théorique traditionnelle du commerce international, qui montre comment les échanges commerciaux entre deux pays leur procurent des gains mutuels et qu'ils ont dès lors intérêt à éviter la guerre qui détruit les échanges. Cette analyse a été le fondement de la construction européenne, plus récemment de l'établissement du Mercosur, et elle constitue l'un des arguments en faveur de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne.

Pourtant ni la première mondialisation (à la jonction des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) ni la deuxième (depuis 1970) n'ont apparemment abouti à une diminution des conflits armés entre États. Comment expliquer que l'essor du commerce international ne conduise pas à une diminution de la fréquence des guerres ? Il faut noter d'emblée qu'il ne peut constituer qu'un déterminant parmi (beaucoup) d'autres de la conflictualité militaire. L'ouverture plus ou moins grande du pays est essentiellement un facteur facilitant la résolution des disputes ou au contraire l'escalade vers le conflit ouvert.

Fondée sur une analyse statistique de la fréquence des conflits interétatiques militarisés entre 1950 et 2001, une étude récente montre que le commerce international a des effets en sens contraire : d'un côté, quand deux pays entretiennent des échanges commerciaux intenses, la probabilité de conflit entre eux est faible. Les deux pays auraient en effet beaucoup à perdre en cas de rupture des liens commerciaux. De plus, comme les échanges favorisent une meilleure information réciproque, la négociation est plus susceptible d'éviter la guerre. D'un autre côté, on observe que plus deux pays sont ouverts aux échanges multilatéraux (c'est-à-dire leur commerce avec le reste du monde à l'exception de leurs échanges réciproques), plus la probabilité de conflits augmente. A cela une explication : un pays ayant développé des échanges avec de nombreux partenaires se trouve moins dépendant du commerce avec l'un de ses voisins. La moindre dépendance à l'égard du voisin réduit le coût d'opportunité d'une guerre et donc la propension à négocier lorsqu'une dispute se présente entre les deux États. Le commerce multilatéral joue ainsi comme une assurance contre les coûts d'un conflit bilatéral.

Selon ces calculs, entre 1960 et 2000, pour une paire représentative de pays proches, l'ouverture au commerce bilatéral a été presque multipliée par 3, ce qui aurait contribué à réduire la probabilité d'un conflit entre eux de 22 %. L'ouverture au commerce multilatéral a augmenté, elle, de 179 %, ce qui aurait accru la probabilité de conflit entre ces deux pays de 66 %. Glo-

balement la « mondialisation » aurait conduit à une augmentation (nette) de la probabilité de conflit de 44 %. Les faits semblent donc donner tort à Montesquieu, mais il faut nuancer ce constat. D'abord, il

faut noter que la forte augmentation de l'ouverture multilatérale augmente certes les risques de conflits locaux, mais réduit la probabilité de conflits globaux. De ce point de vue, la mondialisation, en rendant un conflit mondial extrêmement coûteux, joue un peu le même rôle de dissuasion que la menace nucléaire pendant la guerre froide. La mondialisation tend à localiser les conflits mais à réduire les chances d'un conflit... mondialisé.

Ensuite, il faut noter que les résultats de cette étude soulignent les effets bénéfiques de l'intégration régionale car elle contribue à la paix entre voisins, à la fois par le commerce qu'elle génère et les institutions pacificatrices qu'elle crée. Les simulations menées par les auteurs montrent par exemple que l'intégration de la Turquie à l'Union européenne aurait pour effet de réduire la probabilité de conflit avec la Grèce de 75 %. Sur ce chiffre, 10 % peut être attribué à l'effet « pur » de création de commerce, le reste provenant des effets institutionnels des accords régionaux estimés à partir des expériences de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ce type d'effet pourrait également redonner une certaine légitimité aux accords régionaux entre pays en développement, traditionnellement dénigrés. Si de tels effets paci-

ificateurs se confirment, ils pourraient constituer la principale source d'amélioration de bien-être de tels accords, pour des pays en proie à une instabilité politique endémique.

**PHILIPPE MARTIN** est professeur d'économie, université de Paris-I,  
**THIERRY MAYER** est professeur d'économie, université de Paris-I et conseiller scientifique au CEPII.